ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

EFS
Établissement français du sang

Décision n° N 2011-03 du 26 janvier 2011 portant nomination à l'Établissement français du sang

NOR : *ETSO1130198S*

Le président de l'Établissement français du sang,
Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 1222-8 ;
Vu le décret du 24 avril 2009 portant nomination du président de l'Établissement français du sang,

Décide :

Article 1er

M. Thierry ADENIS est nommé directeur des systèmes d'information de l'Établissement français du sang à compter du 26 janvier 2011.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 26 janvier 2011.

Le président,
Pr. G. Tobelem